



Défaut de conseil du liquidateur judiciaire

Par **ex Salarié dépité**, le 12/03/2025 à 17:08

Bonjour,

licencié économique dans le cadre d'une liquidation judiciaire en Novembre 2024, j'ai du choisir entre le CSP et le chômage classique, mais sans aucune information chiffrée ou aucun éléments fournis par le mandataire, qui auraient pu me permettre de prendre une décision éclairée.

Parfaitement injoignable et complexe dans ses réponses à mes questions simples, Celui ci m'à meme plusieurs fois communiqué des données éronnées que j'ai du lui faire corriger à de nombreuses reprises, concernant mon salaire de reference, par exemple, ce qui à rompu toute confiance à l'époque envers lui et ses agissements.

Résultat, alors que le délai de reflexion est dépassé mais que je ne suis pas encore pris en charge par France travail (période de préavis) je souhaite faire réétudier ma situation car il semblerait que j'ai fait le plus mauvais choix financièrement.

Vers qui dois-je me tourner? Le juge ou les prud'hommes?

Vous remerciant pour vos réponses bienveillantes,

Par **Pierrepauljean**, le 12/03/2025 à 17:43

attention : le message d'Yvette643 est une arnaque

Par **Zénas Nomikos**, le 14/03/2025 à 13:02

Bonjour,

[quote]

Vers qui dois-je me tourner? Le juge ou les prud'hommes?

[/quote]

les prud'hommes et le juge c'est la même chose : les prud'hommes sont une juridiction et le juge est un membre d'une juridiction

Par **Lingénu**, le **14/03/2025** à **13:22**

Bonjour,

Il s'agit d'un litige avec l'employeur représenté par le liquidateur judiciaire.

La juridiction compétente est le conseil de prud'hommes.

Par **Rambotte**, le **14/03/2025** à **13:23**

La question est en fait celle de la juridiction compétente, le litige étant avec le mandataire judiciaire. Au demeurant, le mandataire est-il censé avoir les missions de conseil décrites ?

Par **Zénas Nomikos**, le **14/03/2025** à **13:31**

<https://www.dalloz-actualite.fr/flash/creance-salariale-et-responsabilite-du-mandataire-liquidateur-competence-du-tribunal-judiciair>

<https://www.village-justice.com/articles/les-droits-des-salaries-cas-faillite-entreprise,47655.html>